

LES SPÉCIFICITÉS DE LA FONCTION D'ENCADREMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

La fonction publique territoriale a connu des évolutions très importantes au cours des dernières années, notamment en matière de management, où les pratiques se sont peu à peu rapprochées de celles du secteur privé. Il n'est cependant pas possible d'y transposer purement et simplement certaines méthodes sans prendre en compte à la fois la finalité de ce qu'est un service public local et la dimension politique de toute collectivité territoriale. Il revient dès lors au cadre de la FPT de rendre opérationnel un projet politique, tout en étant le garant du respect du cadre légal et réglementaire, ainsi que de l'égalité de traitement des citoyens. Afin de répondre au mieux aux besoins identifiés sur le territoire de la collectivité, il lui appartient également de faire évoluer l'organisation du service public et les compétences de ses équipes, dans le cadre du statut de la fonction publique. À l'heure où les parcours professionnels induisent de plus en plus d'allers-retours entre privé et public, il est donc important pour les futurs cadres de l'action sociale de connaître les spécificités de l'encadrement au sein de la fonction publique territoriale.

🔗 PUBLICS CONCERNÉS

Cadres ou futurs cadres du secteur social.

🕒 PRÉ-REQUIS

Être en fonction d'encadrement dans la fonction publique depuis 6 mois minimum.

👤 EFFECTIF

6 à 16 personnes

🕒 MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une attestation de formation sera délivrée et justifiera de l'atteinte des objectifs.

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certifiante.

🏠 INTRA

Modalités d'accès :
informations et études des besoins

Contact :
formationcontinue.dg@ireis.org
04 78 65 15 70

— OBJECTIFS

- Comprendre les spécificités de l'environnement institutionnel des collectivités.
- En mesurer les incidences sur la fonction d'encadrement.
- Identifier les principales lignes de tension et facteurs d'évolution et en comprendre les enjeux.
- Repérer les méthodes et outils permettant de répondre à une commande politique.
- Réfléchir à l'évaluation des politiques publiques en amont de leur mise en œuvre.

— CONTENUS

Rappel du cadre juridique et incidences sur la fonction d'encadrement :

- Légitimité politique versus légitimité hiérarchique.
- L'absence de définition statutaire de la fonction de cadre.
- Incidences du statut sur les rapports encadrants/encadrés.

Un environnement en perpétuelle mutation :

- La baisse des dotations et des ressources de la fiscalité locale.
- Le redécoupage des territoires.
- La redistribution des compétences entre les différents niveaux de collectivités et le nouvel acte de la décentralisation.
- L'apparition de nouveaux besoins et métiers.
- Les réformes successives du statut et

le projet de loi de « transformation de la fonction publique ».

Le rôle du cadre :

- La traduction opérationnelle d'une stratégie politique – L'Analyse des Besoins Sociaux.
- Concilier commande politique et valeurs éthiques de l'action sociale.
- Donner du sens : l'élaboration d'un projet de service.
- La conduite du changement.
- L'animation des instances politiques locales et la circulation de l'information.
- Suivre, évaluer et mettre en place des actions correctives pour chaque politique publique.
- L'évolution du rapport du citoyen au service public.

— MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'activités pédagogiques sollicitant la participation des formés sous forme d'échanges et partage d'expérience, de brain-storming, d'études de cas et de mise en situation (jeu de rôle). Utilisation d'outils numériques favorisant le caractère interactif de la formation.